



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JANVIER 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

DÉLIBÉRATIONS :

N° 2025-01 : OUVERTURE DE CREDIT EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Dans l'attente du vote du budget 2025, il est proposé d'ouvrir les crédits budgétaires, dans la limite du montant de 32 335.02 € correspondant au quart des dépenses réelles d'investissement prévu au Budget 2024 :

Opération 123 – pluriannuel voirie, art 2152 – frais de maîtrise d'œuvre - 788.77 €

Opération 151 – Rénovation de bâtiments, art 21321 – Remplacement de menuiseries de logements communaux – 29 572.15 € €

Le conseil municipal approuve cette proposition.

N° 2025-02 : CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux annuels de voirie 2025 à la SELARL Branly Lacaze.

Il est précisé que le taux de rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre est de 7.00%

N° 2025-03 : EXTERNALISATION DE TRAVAUX – ENTRETIEN DU PARC SAINT-MARTIN ET ENTRETIEN DES FOSSES, ACCOTEMENTS ET CHEMINS

Le conseil municipal valide l'externalisation des travaux suivants : entretien du parc Saint-Martin, entretien des accotements, fossés et chemins

Les devis suivants sont acceptés :

- Ent. EI PIERRE RAGUIN pour l'entretien du parc Saint- Martin - 5 292,00 € TTC
- Ent VILLAUME pour l'entretien des fossés, accotements et chemins – 5 157.12 € TTC

N° 2025-04 : REMPLACEMENT DES MENUISERIES DES LOGEMENTS SITUÉS 3 RUE DE L'ABBE FAVOREAU

La maire rappelle le projet de remplacement des menuiseries des logements communaux situés 3 rue de l'Abbé Favoreau. Elle précise qu'une déclaration préalable de travaux a été réalisée et que l'architecte des bâtiments des Francs a émis un avis favorable avec prescriptions. Ces prescriptions ont été intégrées dans le devis.

Il est précisé qu'une subvention a été attribuée au titre de la DETR 2024 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 11 041.36 €.

Le conseil municipal Valide le devis de l'ent. BERLEAU pour le remplacement des menuiseries en bois pour un montant de 29 572.15 € T.T.C

Questions diverses :

Révision du PLU

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées a été organisée le 14 janvier pour présenter le diagnostic et le PADD.

Recensement de la population

Le recensement de la population a débuté le mercredi 15 janvier. Il se terminera le 16 février.

Conseil municipal junior

En tant que membre de la Commission "Education et Culture" du Sénat, M. Paumier travaille actuellement sur les Conseils de jeunes. Il propose de venir rencontrer le CMJ pour présenter brièvement le rôle du Sénat et répondre aux questions que se posent les jeunes.

Travaux logement n° 2 – 3 rue de l'Abbé Favoreau

Le logement n° 2 situé au 3 rue de l'Abbé Favoreau a été libéré le 31 décembre.

Des travaux étaient nécessaires avant de remettre à la location le logement.

Deux devis ont été signés avec l'ent. GADIN, peintre pour un montant total de 3 610,72 € TTC pour les travaux suivants : peinture de la pièce principale, de la cage d'escalier et de la salle de bains + pose de sols pvc dans la pièce principale et la salle de bains.

Le logement sera remis à la location à compter du 1^{er} février. Le montant du loyer sera de 400,00 € hors charges.

CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) 2026-2031

Dans la perspective de l'élaboration du prochain Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2026-2031, la communauté de communes nous demande de recenser les futurs projets communaux. Un cadre de référence a été établi par la Région avec les taux de subvention possibles.

Les fiches « recensement de projet » sont à compléter pour le 21 février au plus tard.

Réparation mur de clôture – Hôtel-restaurant

Suite au sinistre survenu le 18/10 – détérioration du mur de clôture de l'hôtel-restaurant par un véhicule, des devis ont été demandés pour la réparation du mur. Une réfection complète du mur a été demandée.

Travaux canalisation d'eau potable

La communauté de communes Loches Sud Touraine remplace des canalisations d'eau potable (qui contiennent du CVM) – entre Loussault et le Moulin d'Epié ; et de la Croix Tire-Ceil à La Blanchardière.

Ces travaux sont réalisés par l'ent. HUMBERT.

La maire,

Martine TARTARIN